BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°437 Mai 2023

Le Petit Challaisien

Le lundi 8 mai : commémoration de l'Armistice de 1945

Les actualités de mai :

Nouvelle association : « Les Ch'amis Gessiens » : pages 15 et 16

Nouveaux horaires de l'Auberge « les 7 Merveilles » : page 19

Le samedi 6 : foire aux plantons à la Halle dès 8h00

Le mercredi 10 : explication sur le don de moelle osseuse par « Les Défis de Panacée » page 5

Le samedi 13 : autour du four communal
concert de la Lyre
Guinguette

Les vendredis 12 et 26 dès 18h : les premières soirées « Musique en live » à l'auberge

Du vendredi 26 au dimanche 28 : vogue, trois jours de fête !

Vie pratique

Dates des célébrations des messes. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par mail au père Ishaq BARKAT :
ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au **04 50 41 20 86**

Messes de mai		Cultes de mai			
samedi 6	Thoiry	18h00			
dimanche 7	Farges	10h00	dimanche 7	Divonne	10h00
samedi 13	Saint Jean-de-Gonville	18h00			
dimanche 14	Thoiry	10h00	dimanche 14	Ferney	10h00
jeudi 18	Saint Jean-de-Gonville	10h00			
samedi 20	Thoiry	18h00			
dimanche 21	Péron	10h00	dimanche 21	Divonne	10h00
samedi 27	Thoiry	18h00			
dimanche 28	Farges	10h00	dimanche 28	Ferney	10h00

Agenda challaisien 2023

Voici les dates des manifestations de mai et de juin dans le tableau ci-dessous, sous réserve de modifications.
Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par mail à **challex@challex.fr** ou appeler la mairie au **04 50 56 30 10**

Mai 2023				
Association gym	samedi 6	8h00 à13h00	Halle	Foire aux plantons
Anciens Combattants et municipalité	lundi 8	10h45	Monument aux morts Salle Jean-Antoine Lépine	Commémoration du 8 mai
Poivre et Sel	mardi 9	11h30	Salle Saint Maurice	Thème : l'Ukraine
Auberge « Les 7 Merveilles »	vendredi 12	dès 18h00	Auberge	Musique en live
Sou des Ecoles	samedi 13	9h00 à 20h00	Four communal	Fête du printemps
La Lyre Challaisienne	samedi 13	18h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert annuel
Municipalité	lundi 15	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Conseil municipal
Jeunesse Challaisienne	vendredi 19	18h30	Mucelle	Guinguette
Auberge « Les 7 Merveilles »	vendredi 26	dès 18h00	Auberge	Musique en live
Jeunesse Challaisienne	vendredi 26 samedi 27 dimanche 28	Voir les affiches page13	Halle	Vogue

Juin 2023				
Les Petites Scènes	samedi 3	à définir	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle
La Pétanque	samedi 10	dès 8h00	Halle et Boulodrome	Concours inter villages
Municipalité	Jeudi 15	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Conseil municipal
Les Bourrus	vendredi 16	19h30	Mucelle	Apéro musical
USC	samedi 17	journée	Halle et boulodrome	Fête de l'USC
La Campanella	vendredi 16 dimanche18	20h30 18h00	Salle Jean-Antoine Lépine Salle Jean-Antoine Lépine	Concert d'été Concert d'été
Sou des Ecoles	mercredi 21	19h00	Halle	Fête de la musique

Mairie de Challex

Vous êtes cordialement invité(e), à vous associer à la commémoration de l'Armistice de 1945 qui se déroulera le lundi 8 mai 2023 selon l'horaire suivant :

10h45 : rassemblement devant la mairie de Challex
11h00 : départ vers le monument aux Morts
Cérémonie aux monuments aux Morts
Dépôt de gerbe
Lecture du message du Ministre
Sonnerie « Aux Morts »
Minute de silence
Marseillaise chantée par les enfants et le public
Reprise par la Lyre
Retour vers la salle Jean-Antoine Lépine
Concert de la Lyre
Vin d'honneur

Feuille de proclamation pour les élections du 2 avril 2023		
votants	Noms et prénoms des conseillers municipaux élus	Noms et prénoms des conseillers communautaires élus
866 inscrits	Hofer Favre Aline	
216 votants	Peter Michel	
174 exprimés	Blazer Jocelyne	
	Szwed Jean-Pierre	Szwed Jean-Pierre
	Fleury Brigitte	Fleury Brigitte
	Rinaldi Corentin	
	Altherr Patricia	
	Hernalsteens Cédric	
	Seneze Marie Julie	
	Furnon Yoann	
	Sudan Françoise	
	Meda Martial	
	Shaw Sandrine	
	Jan Nicolas	
	Cataraville Ortigueira Raquel	
	Maire Xavier	
	Chamot Cyrielle	
	Sudan Nolvenn	
	Maillefer Marie Julie	

Mot du maire

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,
C'est mon premier échange avec vous en tant que maire et j'exécute cet exercice avec beaucoup de plaisir.
Tout d'abord je souhaite remercier tous les citoyens qui ont, par leur participation, permis l'élection de notre liste.
C'est un honneur pour moi de représenter Challex, je mesure l'ampleur du travail et la responsabilité qui m'incombent et je tiens à vous dire que je mettrai tout en œuvre pour conserver votre confiance.
Je remercie le Conseil précédent pour tout le travail effectué, ainsi que tous les employés communaux pour leur dévouement.
Notre Conseil va construire l'Avenir avec vous, sur de nouvelles bases.
Vous avez un rôle important à jouer dans la réussite de ce projet. Vous êtes des acteurs à part entière et vous pouvez nous aider au quotidien afin de retrouver le goût du mieux vivre ensemble dans notre charmant village.
Notre mandat n'étant que de 3 ans, nous devons établir un bilan, avec un état des lieux, afin de dégager les priorités.
Nous tenons à être à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter en prenant rendez-vous en Mairie, si besoin.
Au plaisir de vous croiser prochainement, au détour d'une rue ou lors d'une manifestation.
Prenez soin de vous.

Votre maire, Aline Hofer

Municipalité

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
LUNDI 27 mars 2023

Nombres de conseillers : 15
En exercice : 10

Délibération 16-2023 adoptée : désignation d'un secrétaire de séance
Délibération 17-2023 adoptée : approbation du compte de gestion 2022
Délibération 18-2023 adoptée : approbation du compte administratif 2022
Délibération 19-2023 adoptée : affectation des résultats de l'exercice 2022
Délibération 20-2023 adoptée : vote des taux des contributions directes
Délibération 21-2023 adoptée : vote du budget primitif 2023

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Du 7 avril 2023

Nombres de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 18

Délibération 22-2023 adoptée : désignation d'un secrétaire de séance
Délibération n°23-2023 adoptée : détermination du nombre d'adjoints

COMMISSION URBANISME DE MARS 2023

Numéro	Demandeur	Nature des travaux	Décision
DP00107823DP0015	MORANDI Jean-Charles	Installation d'un carport	Accord
DP00107823B0017	BELOTTI Fabien	Réfection de la cour + revêtement terrasse	Accord
DP00107823B0018	ITALIANO Domenico	Pose de panneaux photovoltaïques	Accord
DP00107823B0019	ARTEIS SOLAIRE/ALLAIN Cedric	Pose de panneaux photovoltaïques	Accord
DP00107823B0020	PHAN Patrick	Changement de fenêtres et portes	Accord
DP00107823B0021	H HABITAT / HUNTER Marie	Pose de panneaux photovoltaïques	Accord
DP00107823B0022	H HABITAT / HUNTER Marie	Pose de panneaux photovoltaïques	Accord

Infos de la Municipalité

Du 08 mai au 26 mai **2023**, l'association **Les Défis de Panacée** organise une descente en kayac de **632km** au départ du Rhône de Saint Gingolph, ville frontalière franco-suisse sur le Lac Léman, jusqu'à Martigues afin de sensibiliser au don de moelle osseuse.

La commune de Challex sera ville étape le mercredi 10 mai prochain.
Une manifestation est prévue afin d'accueillir les 3 bénévoles qui œuvrent à cette action et viendront expliquer ce que représente le don de moelle osseuse et l'objet de leur démarche à **la salle Jean-Antoine Lépine le mercredi 10 mai à partir de 17h00.**

A cet effet, les 3 bénévoles auraient besoin d'un hébergement pour la nuit du 10 au 11 mai au matin.
Les personnes souhaitant les accueillir peuvent se manifester auprès de la mairie en se présentant aux bureaux ou bien en nous contactant au 04 50 56 30 10 ou par mail : **challex@challex.fr**

ANTENNE DES IMPOTS DE GEX
Pour les mois de **juin**, **juillet** et **août,** l'antenne de GEX accueille un vacataire. Le service gestion comptable recherche en priorité des étudiants de 18 ans révolus, encore en études à la rentrée 2023. Si vous êtes motivés pour le traitement des NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) et la confection des comptes de gestion sur pièces dématérialisées. Transmettez votre CV à **challex@challex.fr**. Merci

Hommage

Jeanine Geromel Mabillard est née à Challex le 13 juillet 1929 dans une famille originaire d'un petit village de Vénétie au nord-est de l'Italie installée à Mucelle. Elle est l'aînée de la fratrie suivie de Maurice en 1933.
Elle fréquente l'école de Challex puis commence à travailler dans les vignes avec sa mère. Ses loisirs de jeunesse sont meublés par la vie paroissiale : elle participe au chœur d'église, au théâtre, aux fêtes locales telle la fête de la terre.
En 1950 elle épouse Prosper Mabillard. Deux enfants, Rémy né en 1952 et Roger en 1954, viendront compléter la famille.
En 1964 le couple fonde une entreprise de plomberie à Mucelle : tandis que Prosper assure la partie technique, Jeanine en assure la gestion jusqu'au passage de témoin aux deux fils.
Son permis de conduire en poche elle ne rêve pas de grands espaces mais profite de cette liberté que lui donne la voiture qui lui permet notamment de fréquenter le marché hebdomadaire de Bellegarde.
Le temps de la retraite venu, son caractère indépendant la conduit à s'installer dans sa maison de la rue de Confignon où elle se consacrera à son jardin, à ses fleurs.
Elle y mènera une vie meublée de longues marches matinales et quotidiennes. Cette solitude connait trois exceptions : elle entretient des relations suivies avec ses quatre petites filles dont elle deviendra la confidente et, à chaque nouvel an, elle réunit toute la famille autour de ses plats fétiches : la langue de bœuf et le lapin à la moutarde. Elle participe à quelques sorties notamment aux excursions et repas de la classe en 9.
Elle restera jusqu'à ses derniers jours dans sa maison et nous quittera deux jours après son admission à la maison de retraite de Gex.
Toutes nos condoléances à la famille.

Réagir
Solidarité & Accompagnement
TOUS LES AGRICULTEURS PEUVENT TRAVERSER
UNE PÉRIODE DIFFICILE SUR LEUR EXPLOITATION

COMMENT REPÉRER
UN AGRICULTEUR EN DIFFICULTÉ ?
retard administratif / factures
Perte d'appétit
Changement d'attitude
Insomnie
Baisse de libido
Idées noires
Abus d'alcool
Animaux pas nourris
Trouble de la concentration
Isolement
Perte d'intérêt et de plaisir
Perte de revenu

QUE FAIRE ?
- Contactez Réagir 01 : mieux vaut un signalement inutile que de laisser quelqu'un dans la difficulté.
- Informez votre interlocuteur de l'existence du dispositif.
Réagir

Réagir
Solidarité & Accompagnement
NE LES LAISSONS PAS SEUL,
N'ATTENDEZ PAS
CONTACTEZ RÉAGIR 01
04 78 92 32 01
reagir.ain@gmail.com
AIN
C.G.A.
GDS Ain

INSCRIPTIONS RENTREE 2023

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2023/2024, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

A/ Rentrée en PETITE SECTION : 1ère année de maternelle
Conditions : être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans **au plus tard le 31 décembre 2023 (aucune exception à la règle).**
Documents à fournir le jour de l'inscription :

- **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile **et** du livret de famille)
- photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
- photocopie des vaccins obligatoires à jour soit: Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite (DTP) + Coqueluche + Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b + Hépatite B + Infections invasives à pneumocoque + Méningocoque de sérogroupe C + Rougeole, oreillons et rubéole
- photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

B/ Rentrée dans une autre classe, de la MS au CM2 :
Condition : être résident de la commune
Documents à fournir le jour de l'inscription à l'école :

- **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en PS
- un **certificat de radiation** émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci-dessous **par mail : ce.0010418z@ac-lyon.fr**
Aucune inscription ne sera faite sans RDV ou sans l'intégralité des documents demandés. Les RDV se tiennent à l'école dans le bureau de la directrice, bâtiment maternelle.

Créneaux possibles : entre 8h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 17h00

- vendredi : 5/12 mai
- lundi : 22 mai

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription pour laquelle il faut compter environ 20 minutes : ce sera l'occasion de réaliser la partie administrative.
Une visite de l'école et de la classe de votre enfant sera proposée à la fin du mois d'août (date précise communiquée ultérieurement).

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement,

Stéphanie Coelho, directrice

Ecole Simone Veil

Bibliothèque municipale

Nos nouveautés du mois de mai

Romans adultes

« Et Dieu riait beaucoup » - Joann SFAR
« Une vie heureuse » - Ginette KOLINKA
« Le guide » - Peter HELLER
« Reste » - Aline DIEUDONNE
« Le Bâtard de Nazareth » - Metin ARDITI
« Les femmes du bout du Monde » - Mélissa DA COSTA

Romans policiers

« Le roi et l'horloger » - Arnaldur INDRIDASSON
« Trois vies par semaine » - Michel BUSSI

Livre-Jeux

« Où sont cachés les chiens ? » - Cherche et trouve

Documentaires jeunesse

« Bestioles : Le lynx » - BUTAUD /COLOMBET
« Dinosaures 15 face-à-face incroyables » - GINER/ FALIERE

Bandes dessinées jeunesse

« Face à la meute » - Animal Jack T6 - PRICKLY/KID/ TOUSSAINT
« Siegfried » - Les géants T2 - DROUIN /LORIEN

Manga

« Demon Slayer » - T5-6-7-8 – Koyoharu GOTOUGE

Séance de Cinéma à Challex

21ème festival de cinéma jeune public :
«P'tits yeux Grand écran»
organisé par Pays de Gex Agglo

Jeudi 13 avril, un camion de 12 mètres s'est déplié sur la place à côté de la Halle de Challex ; un cinéma mobile de 80 places (tout confort) installé pour la journée, pour le bonheur des petits et grands cinéphiles. Les amateurs du grand écran ont pu apprécier le programme suivant :

14h : Icare, un dessin animé, récit mythologique de la Grèce antique.

16h30 : C'est magic ! A la baguette ! Film d'animation pour les petits.

20h : 4 courts métrages pour les plus grands et les adultes.

Le succès a été au rendez-vous pour les plus jeunes, une belle parenthèse à ceux qui ne sont pas partis en vacances.

La bibliothèque s'est associée à Pays de Gex Agglo pour l'organisation de cette manifestation à Challex.

Groupe histoire locale

Groupe histoire locale
Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37
groupehistoire.cha@orange.fr
Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser

Préparons ensemble le 8 mai 2023

Appel aux enseignants, aux parents, aux élèves, aux habitants.

Voici pour les enfants le couplet de l'hymne national qui les concerne : apprenez-le à vos élèves, à vos enfants.

Incitez-les à participer à la commémoration du 8 mai, accompagnez-les *(reportez-vous le moment venu au communiqué de la mairie).*

La Marseillaise, le couplet des enfants

Voir <eduscol - enseigner la marseillaise>

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière,
Et la trace de leurs vertus, *(bis)*
Bien moins jaloux de leur survivre,
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil,
De les venger ou de les suivre

Chantons pour la paix

L'hymne à la joie

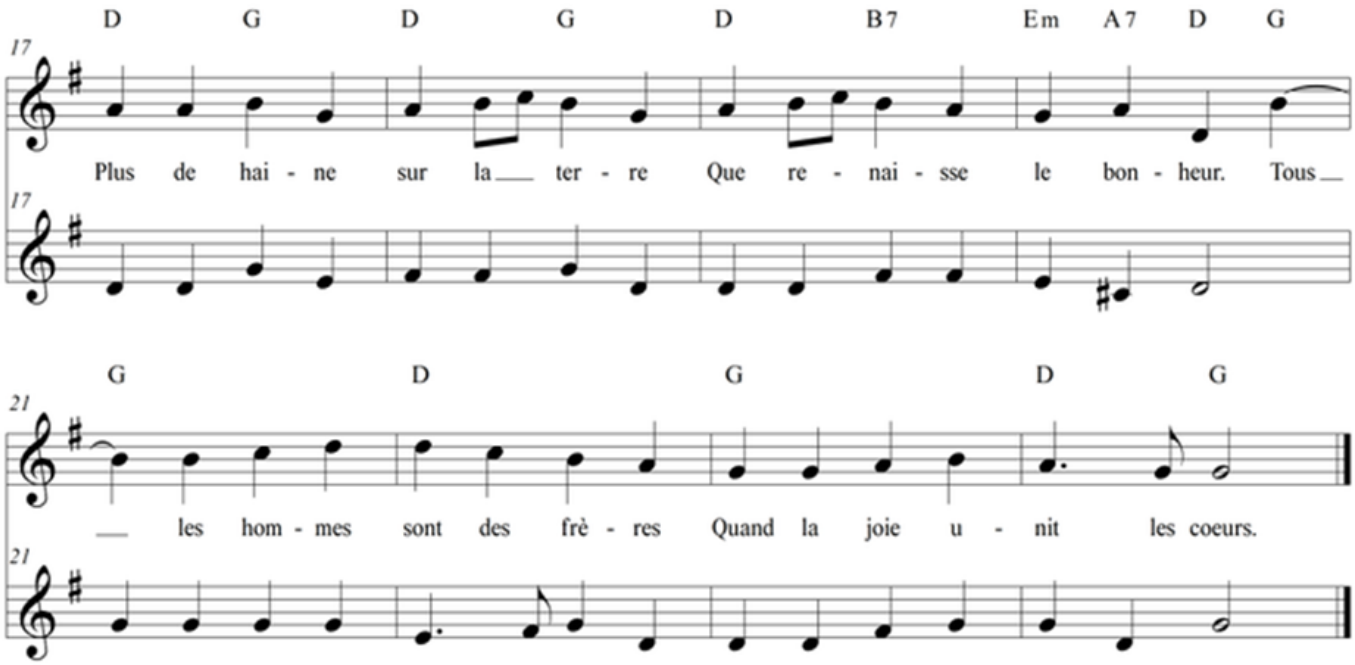

Méditons sur le sacrifice de tous ceux qui ont lutté contre la barbarie et rendons hommage aux étrangers qui combattirent pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale

Ils furent nombreux à se battre aux côtés de la France et ses Alliés. Tous peuvent revendiquer l'émouvant poème de Louis Aragon écrit en mémoire des 23 « Francs-Tireurs et Partisans-Main-d'Œuvre Immigrée » (FTP-MOI) baptisé « groupe Manouchian ».

22 des membres du groupe furent fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 et une femme décapitée en Allemagne.
Intitulé « l'affiche rouge » le poème d'Aragon évoque la célèbre et odieuse affiche de propagande placardée dans toute la France par les nazis avec la photo de dix des 23 partisans.

Vie associative

Groupe histoire locale

L'affiche rouge de Louis Aragon

Vous n'avez réclamé ni gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA France

Et les mornes matins en étaient différents
Tout avait la couleur uniforme du givre
À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand

Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient le cœur avant le temps

Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.

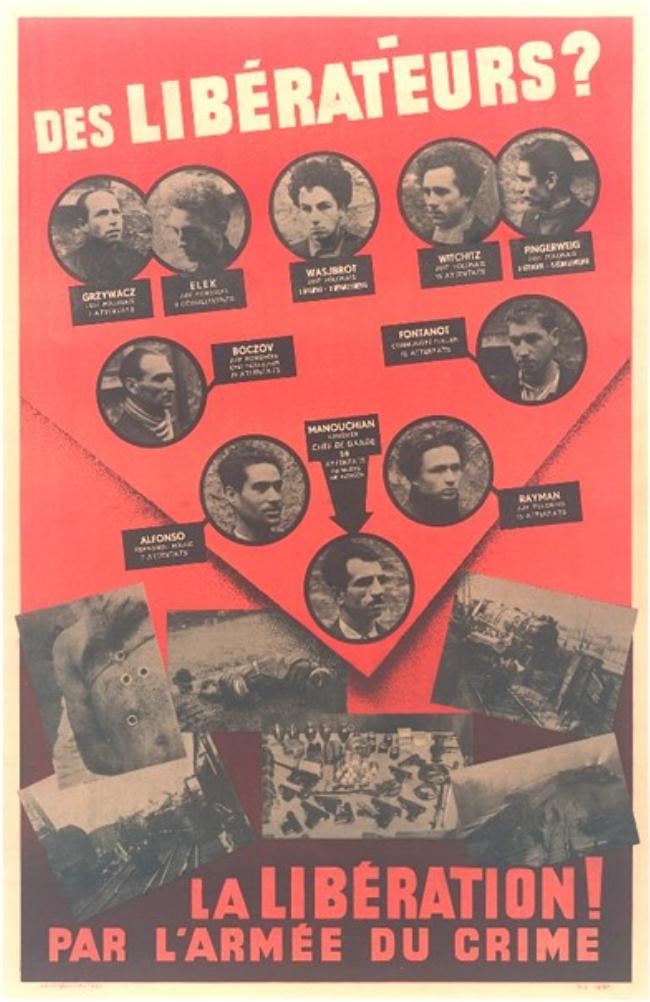

Aragon répond à l'ignoble affiche placardée par les nazis dans la France entière pour salir la mémoire de ces combattants de la Liberté

La Lyre Challaisienne

Le concert annuel de la Lyre Challaisienne aura lieu le samedi 13 mai à 18h30 à la salle Jean-Antoine Lépine. Les musiciens et leur directeur présenteront un programme joyeux et varié. Des démarches sont en cours pour demander à quelques élèves de l'école de musique de se joindre à nous pour jouer les morceaux qu'ils ont exécutés lors de l'Audition des grands élèves à St-Genis.
Le Festival des Musiques du Pays de Gex se déroulera dans la commune de Chézery le dimanche 18 juin. Il sera possible de manger sur place à midi pour le public. L'après-midi les différents ensembles musicaux se produiront sous le chapiteau avec un concert de l'Orchestre Harmonique du Pays Gex en clôture. Un joli camping « Le Valserine » et la fromagerie de l'Abbye connue pour son « Bleu du Pays de Gex » accueillent les visiteurs.

La Lyre Challaisienne

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,

le temps est venu de prévoir un cours d'essai gratuit pour votre enfant avant de l'inscrire pour l'année scolaire prochaine. N'hésitez pas à me contacter au : **06 16 06 33 99** ou par mail : **lubeyer@yahoo.fr** pour trouver un jeudi qui vous convient.

A très bientôt, Ludmila Beyer

Association jeunes, loisirs et culture

Association Gymnastique de Challex

Foire aux Plantons 2023

Ne l'oubliez pas! La Foire aux Plantons de Challex organisée comme chaque année par l'Association de Gymnastique, aura lieu le samedi 6 mai de 8h00 à 13h00 sous la Halle de Challex.
Venez chercher vos plantons de légumes (tomates, courgettes, aubergines, courges, poivrons…), de plantes aromatiques (menthe, persil, ciboulette, coriandre…) ainsi que vos fleurs (géraniums, pétunias, œillets d'inde …) et partagez pour la même occasion un moment avec nous.
Un bar avec des boissons et petite restauration seront à votre disposition.
On vous attend nombreux! Ne manquez pas le rendez-vous!

Renseignements
Pour tout renseignement, vous pouvez nous suivre sur Facebook, consulter notre site web ou nous adresser un mail à **gym.challex@gmail.com**

La Pétanque challaisienne

Nous vous informons que le concours inter villages aura lieu le samedi 10 juin et non le samedi 3 juin comme initialement prévu.

Tous les jeudis soirs à partir de 18h30

Au Boulodrome derrière la halle
Nous vous convions nombreuses et nombreux
à venir nous retrouver pour s'amuser en jouant à la pétanque.
Le club est ouvert à toutes et à tous.
Joueurs occasionnels ou réguliers,
nous aurons la joie de jouer 1, 2 ou 3 parties chaque jeudi.

Les équipes seront formées par tirage au sort à chaque partie.

La Jeunesse Challaisienne

La Jeunesse revient cette année avec sa guinguette de Mucelle !
Nous espérons vous retrouver nombreux vendredi 19 mai à partir de 18 h30 à Mucelle.
On aurait dû s'arrêter là, mais la Jeunesse s'est dit « une petite guinguette dans le mois, les Challaisiens vont être tristes, il faut faire plus que ça : une vogue ».
La vogue de la Jeunesse avec une soirée dansante où vous allez pouvoir danser grâce au Groupe LVO Rock ou encore manger de bons hamburgers préparés avec amour par la Jeunesse.

Des manèges pour enfants, un bar pour les plus grands, de la pétanque, de la musique, un défilé de chars dans les rues de notre village et surtout de la bonne humeur !!
Voilà ce qui vous attend le week-end du 27/28 mai, et on sait déjà que vous allez venir profiter jusqu'au bout de la nuit même le dimanche car le lundi est férié !!
Sur ce petit mot la Jeunesse vous souhaite une belle journée et on a hâte de vous retrouver !!

À bientôt !

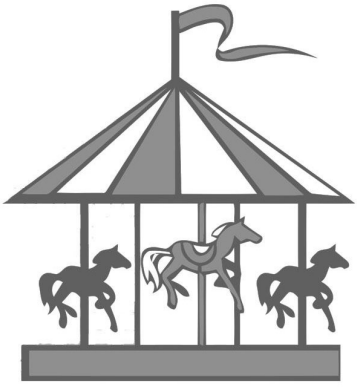

Poivre & Sel

Lors de notre dernière rencontre, la magnifique paella d'Alejandro a été bien appréciée et la danse-flamenco, entraînée par Maïlys, en a facilité sa digestion.

Notre prochaine rencontre nous emmènera en **Ukraine** grâce à notre amie OLGA IVANOVA qui se tiendra au fourneau, à la décoration et au chant.
Encore un beau dépaysement en perspective !
Nous nous retrouverons donc **:**
MARDI 9 MAI dès 11h00 à la salle St-Maurice.
Veuillez- vous inscrire auprès de Claudine Bosteels : **claudine.bosteels@gmail.com** ou
tél. **04 50 56 33 86** **le jeudi 4 mai au plus tard.**
Au plaisir de nous retrouver à la salle St-Maurice, avant d'attaquer nos pique-niques d'été qui débuteront par la traditionnelle montée à Pré-Bouillet.

Pour le CA de Poivre & Sel, Eliane Dallemagne.

Le Sou des écoles

Depuis 2022, le Sou a pris le relais de l'Association d'Animation Paroissiale et fait perdurer une tradition ancestrale de notre village, l'utilisation du four communal. Cette tâche nous tient à cœur, parce que nous savons ces moments importants pour nos anciens et parce que nous souhaitons transmettre cette ambiance de village aux plus jeunes générations.

Cette année le four de Challex sera donc en marche le samedi 13 mai, place du Poizat, avec au menu : pizza margherita (8 €), pizza jambon (10 €), quiche (12 €), papette, tarte au sucre et tarte aux pommes (12 €).
Nous prévoyons de cuire pour cette édition 400 pièces mais nous ne pourrons pas contenter tout le monde. Nous vous invitons donc à venir passer votre commande directement au four dès 8h00.
Vous pourrez vous restaurer sur place où nous tiendrons également une buvette de 9h00 à 20h00, de quoi accompagner votre repas ou patienter en attendant votre commande :)
Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce moment convivial.

L'équipe du Sou

Vie associative

Union Nationale des Combattants

Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

Commémoration 8 mai 2023
Voir la rubrique Groupe Histoire commémorons ensemble le 8 mai et pour la cérémonie se reporter au communiqué de la mairie

Assemblée Générale 2023 :
entre deuil et espoir

L'assemblée générale 2023 a eu lieu le 15 mars sous la présidence de Pierre Mottier en l'absence du président hospitalisé.
Michel Peter, Conseiller municipal et délégué défense représentait le Maire de Challex, Madame le maire de Pougny étant excusée.
Hommage a été rendu aux trois compagnes qui nous sont quittés en 2022 : **Simone Sallet épouse de Pierre, Mireille Nabaffa veuve de Ferdinand, Christiane Grigis épouse de Pierre**. Toutes trois ont été des soutiens fidèles de l'amicale en s'associant à tous les moments récréatifs ou de mémoire.
Pierre Michon 85 ans nous a également quittés. Il a reçu les honneurs des camarades venus de tout le Pays de Gex lors de ses obsèques célébrées à Pougny en présence de nombreuses délégations de toutes armes. Hommage mérité à celui qui a dignement et fidèlement représenté les combattants en maintes circonstances ce qui lui a valu la rare médaille d'honneur des portes drapeaux venue s'ajouter à la Croix du combattant, à la médaille de Reconnaissance de la Nation et à la médaille commémorative AFN pour les 28 mois de service dont 24 en Algérie du sergent Michon.
Après le deuil l'Espoir avec l'Accueil de douze compagnes, veuves et conjointes, reçues en qualité de membres à part entière de l'UNC Alpes et l'entrée de trois d'entre elles au bureau : Suzanne Ducret et Monique Cuzin respectivement comme trésorière et trésorière adjointe et Yvette Mottier commissaire aux comptes.

Le bureau 2023 est composé comme suit :
Georges Dallemagne : président
Bernard Mottier et Pierre Grigis : vice présidents
Pierre Mottier et
Roland Levrat : secrétaire et secrétaire adjoint
Suzanne Ducret et
Monique Cuzin : trésorière et trésorière adjoint,
jean Paul Ferrolliet et
Yvette Mottier : vérificateurs aux comptes

Pierre Michon entouré d'élus et de camarades lors de la remise de la médaille de porte-drapeau
Photo collection UNC challex

Les Ch'amis Gessiens

Hello les Ch'amis Challaisiens,

Nous sommes une nouvelle association de protection animale, axée sur la gestion de la population des chats errants. Encore une me direz-vous ?
Nous avons trouvé que notre sud gessien manquait cruellement de structure et que trop de félins vivaient la misère dans nos campagnes.
Nous, c'est qui ?

Et bien : il y a **Isabelle et Sarah**, qui ont passé leur ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques) avec brio afin de pouvoir créer l'association. En effet depuis octobre 2022, il est obligatoire pour toutes associations de Protection Animale, d'avoir au moins un de ses membres dirigeants titulaire de cette accréditation.
Sarah tient le rendez-vous des Gourmets, la boulangerie /pâtisserie de Collonges, maman de 2 enfants et amoureuse des chats ! Elle est notre représentante auprès des mairies de Collonges, Farges , Léaz , Pougny.
Isabelle est challaisienne depuis 2001, a fait partie du Sou des écoles et a été trésorière à l'A.J.L.C. Elle est infirmière, maman aussi de 2 grands enfants et tout aussi amoureuse des chats !

Les Ch'amis Gessiens

Elle est notre représentante auprès des mairies de Challex, Saint Jean de Gonville et Thoiry

Il y a aussi **Laetitia**, jeune maman dynamique de 2 enfants, amoureuse des animaux et active dans la PA depuis plusieurs années, actuellement en reconversion professionnelle, elle nous accorde tout son temps libre pour la gestion de l'association et les prises en charges !

Elle est notre représentante auprès de la mairie de Péron.

Et pour finir, **Stéphanie** ! Maman active de 2 grands enfants, comptable, FA depuis 2 ans maintenant et dont les talents artistiques nous aident énormément côté Merchandising …
Elle est notre représentante auprès des mairies de St Genis Pouilly, Sergy.

Nous sommes sous gouvernance collégiale, nous sommes donc toutes présidentes !
Nous travaillons en partenariat avec la Clinique Le Colomby à Cessy, qui détient le label Cat Friendly, dont les valeurs d'éducation positive et de bien-être nous tiennent à cœur.
Je vous laisse découvrir cela sur notre site internet :
Leschamisgessiens.fr

Nous avons pour projet de créer à plus ou moins long terme, un sanctuaire pour chats âgés, malades ou laissés pour compte. La seule fourrière faisant aussi office de refuge étant pour le moment sur Cessy, SOS Animaux, nous aimerions développer une annexe sur le sud gessien .
Pour rappel, la mission de gestion de la population des Chats errants est sous la responsabilité des mairies … Ce n'est pas parce que nous endossons ce rôle, qu'elles en sont dédouanées…

Nous remercions particulièrement les mairies de **Challex** et de **Péron** qui sont, à ce jour, **LES SEULES,** à avoir répondu à nos courriers envoyés en AR en janvier 2023 ; c'est dire le peu d'intérêt que suscite la cause animale auprès de nos élus…
Nous ne désespérons pas d'obtenir des retours des autres mairies et nous les relancerons autant de fois que nécessaire !
-Vous pouvez nous suivre sur les Réseaux, Facebook, Instagram, Tiktok.

-Vous pouvez nous rejoindre en devenant famille d'accueil même provisoirement

-Vous pouvez nous soutenir en devenant adhérent pour 10 euros par mois ou 110 euros pour l'année, ou encore en nous faisant parvenir des dons (croquettes, litière, pâté, bac, arbre à chat, parc, caisse de transport ….).

-Vous pouvez aussi nous aider sur des actions ponctuelles, marché de Noël, opération Caddy Croquette, etc.
Quoi qu'il en soit, vous pouvez venir nous rencontrer, discuter, nous contacter par mail **leschamisgessiens@gmail.com** , vous serez toujours les bienvenus ☺

Vous pouvez aussi nous signaler toute situation qui pourrait poser problème, chat errant , maltraitance ….

Nous collaborons avec la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) pour toutes ces interventions-là, nous vous rappelons aussi par cet article l'importance de l'identification qui est OBLIGATOIRE même en cas de simple don d'un chaton, ainsi que sur l'importance de la stérilisation de vos animaux, même les mâles, car si elle n'est pas encore obligatoire, elle permet de limiter sérieusement la misère et la souffrance animale.

Merci d'avoir pris le temps de nous lire.

Au plaisir d'échanger avec vous les Ch'amis ☺

Isabelle, Sarah, Laetitia et Stéphanie

Sorties

Le cygne

Le héron cendré

Un rassemblement de harles bièvres et un cormoran

Activités au bord du Rhône

La nature se pare de ses plus belles fleurs et la faune est en ébullition !
Parades amoureuses, recherche d'un endroit pour nidifier, les oiseaux sont très actifs en cette période printanière. C'est l'un des meilleurs moments pour les observer et les photographier, en faisant notre possible pour ne pas les déranger.
Les étangs aux alentours sont équipés d'observatoires construits tout exprès. N'hésitez pas à les utiliser !

Création d'un groupe « Amis des oiseaux » à Challex , en collaboration avec d'autres organisations, telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois.
Si vous êtes intéressés, veuillez envoyer un message à **gerald.rodgers@orange.fr**.

Sœur Rosalie Rendu (1786-1856), de Confort à Paris

La religieuse française née le 9 septembre 1786 à Confort dans le pays valserhônois au dessus de Bellegarde est décédée à Paris le 7 février 1856. Elle est commémorée le 7 février de chaque année.
Elle nait d'un couple de cultivateurs aisés, est l'aînée de 4 filles et se trouve rapidement dans l'obligation de soutenir sa maman lorsque son père disparait en 1796. Rosalie a pour parrain, par procuration, M. Emery, ami de la famille et futur supérieur général de l'ordre des Sulpiciens à Paris. Quand elle a 3 ans éclate la Révolution française. Sa famille cache des prêtres réfractaires à la Constitution civile du Clergé, notamment le père Paget, évêque de Genève. A 10 ans elle perd aussi sa plus jeune sœur âgée de 4 mois.
A 13 ans elle quitte sa famille à Confort pour entrer chez les sœurs Ursulines à Gex et apprend les arts ménagers. Elle y découvre l'hôpital où les Filles de la Charité assurent les soins aux malades et indigents. A 16 ans elle décide de rejoindre la communauté des Sœurs de la Charité en mai 1802 ; elle y prononce ses vœux en 1807.

Elle est envoyée rapidement dans le quartier très pauvre de la rue Mouffetard à côté de l'église Saint-Médard où elle restera 54 ans au service de tous les pauvres luttant contre les émeutes et les révolutions.

Sœur Rosalie Rendu devient en 1815 la mère supérieure de la communauté des Filles de la Charité de la rue de l'Epée-de-Bois. Elle sera donc pendant un demi-siècle l'apôtre et la providence de ce faubourg de la capitale. Durant les épidémies de choléra de 1832 et 1846 elle ne cesse de soigner les mourants. Durant les révolutions parisiennes de 1830 et 1848 (la Commune) elle tient tête aux autorités militaires pour défendre les insurgés. Vers 1833, à 47 ans, elle rencontre Frédéric Ozanam et participe avec lui à la création de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

En 1852 Napoléon III, sous le second empire, la nomme chevalier de la Légion d'Honneur. Souhaitant refuser cette distinction le supérieur des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité l'oblige à accepter. En 1854 elle devient presque aveugle et en 1856 attrape une pleurésie. Ses dernières paroles sont pour recommander les pauvres à Dieu. Usée par la maladie et une vie entière sans repos, elle s'éteint à Paris dans la maison de l'Epée-de-Bois.

Ses obsèques sont un véritable triomphe, le cortège funèbre s'avance dans les rues parisiennes couvertes de monde. Le jour de son enterrement fut chômé dans tout le faubourg Mouffetard. Elle fut inhumée au cimetière du Montparnasse dont la tombe est toujours fleurie par les plus pauvres gens.
Elle sera béatifiée (Bienheureuse Sœur Rosalie) par le pape Jean-Paul II le 9 novembre 2003 (après le début de son procès en béatification ouvert en 1953).

Gardons en tête cette citation de Sœur Rosalie Rendu, notre compatriote : « Si vous voulez que quelqu'un vous aime, aimez le en premier ; et si vous n'avez rien à donner, donnez-vous vous-même ». A méditer…

Denis RAQUIN, membre du Comité de lecture du Petit Challaisien

Memento

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Lundi	9h00-12h30	fermée
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	fermée
Jeudi	9h00-12h30	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	fermée

Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
04 50 59 11 98 ~ **bibliochallex@gmail.com**
Horaires :

Mercredi	16h00-19h00
Vendredi	16h00-19h00

18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
A partir du dimanche 7 mai, l'Auberge sera ouverte tous les jours de 10h00 à 21h30.
Fermeture le mercredi .
Le restaurant sert de 12h00 à 13h45 et le soir de 19h00 à 21h30, le bar reste ouvert toute la journée avec la carte des glaces jusqu'à 20h00.
Pizzas à emporter tous les soirs sauf le mercredi.
Premières soirées "Musique en live" les vendredis 12 et 26 mai dès 18h.

Boulangerie et Point Poste « La Miette »
04 50 42 74 22
Ouverte du mardi au samedi de 6h00-12h30
Dimanche et jours fériés : 6h00-12h00
Heure limite de dépôt du courrier :
11h30 du mardi au samedi inclus
Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex
04 50 40 76 60
Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens
04 50 56 46 50
Groupement transfrontalier européen
08 92 70 10 74
Transport à la demande
Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86

La Maison des Services Public Pays de Gex Agglo
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement) 04 85 29 20 00

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
N° pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
Horaires d'été de mars à octobre inclus
(ne pas oublier son badge, obligatoire dès le 15 mai)

Lundi - vendredi	8h30-11h55 et 13h45-17h55
Samedi	8h30-17h55
Dimanche	9h00-11h55

Fermée les jours fériés
Recyclage : www.sidefage.fr
Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Allo encombrants : 04 50 20 65 86 ou
www.agcr.alfa3.fr
Emmaüs : 04 50 39 34 96 ou **www.emmaus74.net**
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi	13h00-17h30
Samedi	8h45-14h15

Dépôt marchandises :

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-12h30/14h00-17h45

Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève 01630 Saint Genis-Pouilly
Sur RDV au 0810 25 01 10

Memento

Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

- **Horaires boutique**

Mardi	14h30-17h30
Mercredi	9h00-12h30 et 14h00-17h30
Jeudi	14h00-17h30
Vendredi	9h00-12h30 et 14h00-17h30
Samedi	9h00-17h30

- **Horaires dépôt**

Lundi	13h30-17h30
Mardi-vendredi :	9h00-12h00 et 13h30-17h30
Samedi	9h00-17h30

Numéros d'urgence
17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)
117 rue des Chenaillettes
01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Appel d'urgence européen : 112
SAMU – urgences médicales-médecin de garde : 15
Pompiers : 18
SAMU – urgences sociales : 115
Pharmacies de garde : 3237
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violence femmes : 3919
Enfance en danger : 119
Hébergement d'urgence : 115
http://challex.info/urgence

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex au 04 50 40 38 38
Du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous après appel au centre 15
Spécial Covid 19 : 04 85 29 21 09
Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève : + 41 0 900 57 15 00
SOS ANIMAUX . 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html

Centre du Service National
09 70 84 51 51 ou
cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie
Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, motos, quads...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun/ven.	**8h00-12h00**	**14h00-19h30**
Samedi	**9h00-12h00**	**15h00-19h00**
Dimanche et jours fériés		**10h00-12h00**

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame la Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : Service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune **www.challex.fr**

NOUVEAU: pédicure-podologue à Collonges.
Horaires : du lundi au vendredi de 9h00-12h40 et de 14h00 à 19h00.
Prise de rendez-vous sur doctolib ou par téléphone 06 70 26 62 29

Crédits photos

Page 8 :	membre de la bibliothèque
Page 11 :	Ludmila Beyer
Page 14 :	Eliane Dallemagne
Page 15 :	UNC de Challex
Page 17 :	Jean-LucAltherr

Suite à un impératif de l'imprimerie, nous vous informons que la date de remise des articles pour le Petit Challaisien de juin a été avancée au samedi 13 mai.
Tout article remis au delà de cette date ne sera pas publié. Merci de votre compréhension
Le comité de lecture
Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de juin, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
Samedi 13 mai